Des contrôles de connaissance prévus à toutes les étapes de la formation à la sécurité

expérience exemplaire

Communauté d'Agglomération Tours Plus

Auteur :

60 Avenue Marcel Dassault
Cs 30651
37206 Tours
Voir le site internet
Sonia Dubois
s.dubois@ville-tours.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La Direction de Ressources Humaines, afin de limiter le nombre d'accidents pendant les périodes estivales de recours à un grand nombre de saisonniers, a décidé de mettre en place en 2008 un module de formation spécifique basé sur une demi-journée de formation initiale théorique et une demi-journée de formation concrète sur le terrain, avec mise en situation. Les saisonniers pouvant potentiellement par la suite devenir des contractuels ou des stagiaires étaient donc ainsi déjà formés au métier et aux risques liés à la collecte des déchets.

Les outils servant de support à la formation ont été développés par le service DRH et améliorés au fil de l'eau en partenariat avec les services environnement et prévention, en collaboration avec les agents du service.

Prévue initialement pour les saisonniers effectuant uniquement les remplacements d'été, cette formation a été étendue en 2012 à tous les saisonniers recrutés en cours d'année.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Accueillir les saisonniers dans de bonnes conditions, avec un cadre d'accueil et un temps prédéfini pour leur présenter leur nouvel environnement de travail, dont les locaux sociaux,
- Limiter les accidents du travail en formant les saisonniers à la sécurité et aux dangers liés à l'alcool et drogues avant toute prise de poste,
- Les aider à mieux identifier les situations à risques et à adopter les bons gestes de prévention par une simulation de la collecte en conditions réelles,
- Leur apprendre à se familiariser avec le matériel de collecte et repérer en amont les organes de sécurité du véhicule de collecte.

Résultats quantitatifs

Nombre de sessions de formation organisées depuis 2008 : 4 par an sur 6 ans en moyenne soit 24 sessions (13 saisonniers au maximum par session). Sur 2012 : 50 saisonniers ont été formés, sur un volant de 160 agents de collecte titulaires.

Résultats qualitatifs

La formation initiale des saisonniers permet de dédramatiser l'embauche, leur permettant ainsi de bien appréhender leur environnement de travail et d'être en confiance sur leur poste de travail, tout en les rendant

opérationnels plus rapidement.

De plus, les agents titulaires sont rassurés d'avoir des saisonniers connaissant les règles de sécurité de base.

Un seul saisonnier est affecté par équipe de collecte en période de congés, avec un recrutement des saisonniers ciblant de préférence des ripeurs ayant le permis poids lourds pour favoriser la polyvalence du personnel et une souplesse dans l'organisation des équipages (les chauffeurs ripeurs tournent suivant les besoins). A noter qu'en complément, une équipe titulaire « volante » est affectée

MISE EN OEUVRE

Planning

- 2006 : mise en place du service prévention,
- 2007 : réalisation d'un livret d'accueil sécurité,
- 2008 : développement avec l'APAVE d'un module de formation à l'attention de l'ensemble des agents de collecte déjà en poste, avec suivi des équipages pour prise de photos en vue d'alimenter le support de formation. Formation de remise à niveau sur la sécurité et les gestes et postures à adopter de tous les agents, y compris de l'encadrement, sur une journée avec remise du règlement intérieur, du règlement d'exploitation de collecte (précisant les règles spécifiques liée à la collecte des déchets : horaires de travail, port des EPI, gestion des points noirs et marches-arrières…) et du livret sécurité,
- Fin 2008 : mise en oeuvre du module spécifique de formation à la sécurité des saisonniers, avec la création d'un dispositif d'évaluation de la formation pour tester les agents après une journée de collecte,
- 2013 : évolution des premiers supports de formation. Les agents de collecte ont retravaillé les supports pour les rendre plus visuels et dynamiques (ajout de photos, d'animations …).

Moyens humains

Au démarrage, le service prévention réalisait la partie théorique de la formation des saisonniers. Puis un chef de dépôt a été mis en référent sur partie théorique avec en complément un agent de maitrise sur la demie journée de formation pratique. C'est le chef de dépôt qui s'occupe de la gestion (programmation/organisation) des formations des nouveaux arrivants à la collecte.

L'embauche de tout nouvel agent de collecte est conditionnée à la réalisation de cette journée de formation. Pour la visite médicale préalable à l'embauche, le saisonnier doit se munir d'une fiche de poste à transmettre au médecin afin que celui-ci apprécie son aptitude au poste (cf. exemple dans le guide AMORCE/ADEME DT 66).

Moyens financiers

Les formations sont réalisées en interne. 1 journée de formation est payée aux saisonniers avant leur prise effective de poste.

Moyens techniques

Une formation théorique est dispensée aux saisonniers pendant une demi-journée (3 heures), sur la base d'une vidéo et d'un diaporama présentant la collectivité et son organisation ainsi que les règles de sécurité à respecter pendant le déroulement d'une journée de collecte. Les informations relatives aux dangers sont reprises et explicités verbalement par le formateur. Les participants ont en complément le support papier du diaporama projeté (cf. exemple dans le guide AMORCE/ADEME DT 66), avec des photos illustrant les situations à risques et les comportements à adopter. Une fiche "Données sécurité sur BOM » (cf. exemple dans le guide AMORCE/ADEME DT 66) permet en plus d'identifier les organes de sécurité du véhicule, avec photos à l'appui.

L'objectif de la fiche « Données sécurité BOM » est de permettre aux nouveaux arrivants de repérer l'ensemble des boutons désignés sur la feuille. Celle-ci est distribuée lors de la partie théorique en salle et à eux de les repérer ensuite lors de la découverte du véhicule statique via une check-liste « dispositifs de sécurité BOM » (cf. exemple dans le guide AMORCE/ADEME DT 66). Puis un débriefing est réalisé en salle avant de passer à la partie dynamique.

La seconde moitié de la journée est destinée à une mise en situation sur un site fermé et sécurisé, sur lequel sont disposés des bacs à collecter et des éléments que les agents sont susceptibles de retrouver lors de leur affectation (véhicule gênant, sacs à terre, …). Une tournée de collecte est organisée en conditions réelles.

Un rappel des fondamentaux est ensuite réalisé le jour de la prise de poste par l'équipage titulaire au moyen d'une check-list de rappel des points fondamentaux de sécurité à connaître (cf. exemple dans le guide AMORCE/ADEME DT 66) puis une évaluation des acquis par l'agent de maitrise est ensuite prévue à la fin de la première journée de travail via une fiche de « mises en situation » (cf. exemple dans le guide AMORCE/ADEME DT 66).

Documents remis à chaque stagiaire à la fin de la journée :

- Règlement intérieur
- Règlement d'exploitation et de collecte
- Guide de sécurité des équipages de collecte
- Diaporama de la formation théorique

Evolutions prévues :

La mise en place de « quart d'heure » de discussion sur la sécurité est à l'étude pour favoriser le partage d'expériences et l'émergence des bonnes pratiques identifiées par les agents de collecte.

La systématisation des évaluations des équipages à la suite des formations saisonnières est également envisagée sur le modèle joint ci-après.

Partenaires mobilisés

APAVE

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Schéma de formation adaptable à toute collectivité, sous réserve de la disponibilité du personnel encadrant.

Freins :

- Disponibilité du personnel d'encadrement pour l'évaluation sur le terrain,
- Vidéo FNADE utilisée en formation théorique obsolète et non adaptée aux véhicules de collecte nouvelle génération utilisés par Tour(s) Plus.

Facteurs de réussite :

Les supports de formation sont agrémentés de photos concrètes prises en situation de collecte sur l'agglomération de Tours, ce qui les rend plus visuels et parlants pour les nouveaux arrivants. Le volet pratique complémentaire de mise en situation terrain permet aux saisonniers de se familiariser avec le matériel avant toute prise de poste et d'échanger avec l'encadrement, ce qui a pour effet de les rassurer et de lever certaines appréhensions.

Difficultés rencontrées

Fiche spécifique «Données sécurité BOM» utilisée en formation théorique complétée par une check-liste "dispositifs de sécurité BOM" lors de la formation pratique sur le terrain.

Check-liste des points fondamentaux sécurité à la prise de poste.

Recommandations éventuelles

Développer le suivi après la formation (évaluation au retour du nouvel arrivant) pour s'assurer des acquis dès la 1ère journée de collecte et répondre aux dernières questions.

Mots clés

SECURITE | COLLECTE DES DECHETS | EMPLOYE

Dernière actualisation

Juin 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale